



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 4 octobre 2025 à Lyon à 9h30

Président de séance : Pascal PARENT.

Présents : Lilian JURY, Denis ALLARD, Philippe AMADUBLE, Didier ANSELME, Anthony ARCHIMBAUD, Estelle BATTAGLINI, Isabelle BLANCHET-VOYET, Henri BOURGOGNON, Thierry CHARBONNEL, Nicole CONSTANCIAS, Thierry DELOLME, Dominique DRESCOT, Stéphanie GILLY, Hervé GIROUD-GARAMPON, Hubert GROUILLER, Abtisse HARIZA, Laurent LERAT, Pierre LONGERE, Roland LOUBEYRE, Joël MALIN, Catherine MARC, Stéphanie PERENNOU, Christian PERRISSIN, Pascal PEZAIRE, Guy POITEVIN, Stéphanie POUZOLS, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT, Jean-François VALLET, Bernard VELLUT et Carole VINIT.

Excusés : Patrick BELISSANT, Marion CHABAL, Elodie DIASPARRA, Laurent DUPERRON, Martine GRANOTIER, Arsène MEYER et Eddy ROSIER.

Assistent : Pierre BERTHAUD, Méline COQUET, Richard DEFAY, Wilfried BIEN, Lakhdar TOUATI (en remplacement d'Arsène MEYER).

1. Informations du Président et du Président Délégué.

- ✓ Démission d'un membre territorial du Conseil de Ligue (Mme Charlène MATHIEU du district du Puy de Dôme) – Process de remplacement.

Pascal PARENT informe les membres du Conseil de Ligue de la réception de la démission de Charlène MATHIEU du Conseil de Ligue. Pascal PARENT remercie Charlène pour son investissement et précise qu'il y a donc le délégué territorial du district du Puy de Dôme à renouveler afin de soumettre une candidature à la prochaine AG d'hiver de la ligue.

- ✓ Point Licences 2025/2026.

Richard DEFAY fait le point sur les licences délivrées.

Au 3 octobre 2025, 237 135 licences ont été délivrées par rapport à 245 518 la saison dernière au 3/10/24, ce qui donne une évolution de – 3,41 %.

Détail par catégorie de licences :

- Libre masculin : - 3,63 %
- Libre féminine : - 5,85 %
- Dirigeants : + 2,29 %
- U6 à U13 : - 7,47 %
- U14 à U19 : stabilisation avec + 0,76 %
- Futsal : - 9,05 %
- Féminines U6F à U18F : - 8,44 %
- Seniors Féminines libres : - 0,17 %
- Seniors Masculins libres : - 1,43 %
- Arbitres : - 0,2 % (2 535 arbitres).

En plus de l'évolution démographique, le resserrement de la liste des bénéficiaires du Pass'Sport pour cette rentrée 2025 a peut-être également un impact sur la baisse de licenciés en Football d'Animation.

Au niveau des ligues métropolitaines, les évolutions de date à date vont de – 11,52 % (Méditerranée) à – 1,14 % (Paris Ile-de-France).

✓ Collège des Présidents de district du 31 août 2025 à Brioude.
Pascal PARENT évoque les points principaux évoqués lors de ce rassemblement de rentrée : signataire du certificat médical, déplacements à l'occasion des CID, application des temps morts et des exclusions temporaires, etc...

✓ Retour sur les journées interrégionales du football des 23 et 24 septembre 2025.
Pascal PARENT rappelle le déroulement des 2 journées et listent les personnes présentes de la FFF et des ligues de Méditerranée, de Bourgogne Franche-Comté, de Corse et de la LAuRAFoot.

Pascal PARENT souligne l'organisation importante mise en place qui a été une réussite a priori au regard de l'avis des participants. Il en remercie les élus et les salariés concernés.

✓ FAFA 2025/2026
Evoqué lors du collège des Présidents du 31/08/2025, le Conseil de Ligue valide la répartition de l'enveloppe financière 2025/2026 proposée, à savoir :

LAuRAFoot

Répartition Enveloppes FAFA 2025-2026

Districts	01	03	15	26/07	38	42	43	63	69	73	74	TOTAL
Nb Licenciés*	21 478	14 465	6 719	30 849	36 126	31 864	11 842	23 761	61 491	13 205	33 068	284 868
Nb Clubs*	87	128	61	174	195	170	99	166	241	74	125	1 520

* Chiffres de la saison 2024/2025

Répartition spécifique à la LAuRAFoot (30% fixe - 35% prorata nb clubs - 35% prorata nb licenciés)														
Equipements	832 300		01	03	15	26/07	38	42	43	63	69	73	74	TOTAL
Part Fixe	30%	249 690 €	22 699	22 699	22 699	22 699	22 699	22 699	22 699	22 699	22 699	22 699	22 699	249 690
Clubs	35%	291 305 €	16 673	24 531	11 691	33 347	37 371	32 580	18 973	31 814	46 187	14 182	23 956	291 305
Licenciés	35%	291 305 €	21 963	14 792	6 871	31 546	36 942	32 584	12 110	24 298	62 880	13 503	33 815	291 305
Total			61 336	62 022	41 260	87 592	97 013	87 863	53 782	78 811	131 767	50 384	80 470	832 300

Enveloppe TRANSPORT (103 200 €) régionalisée traitée en 2 vagues :

- 1ere vague : 1 véhicule par district et 2 pour le district de Lyon et du Rhône (liste au 30/11/2025 pour un arbitrage à l'occasion du plus proche Collège des Présidents de la LAuRAFoot)
- 2e vague : en fonction du nombre total de dossiers déposés.

A noter que le nombre de clubs en activité sur le territoire passe de 1 548 en 24/25 à 1 520 en 25/26.

✓ Point financier : relevé n°1 de la saison 25/26 et prévision de clôture 24/25.
Daniel THINLOT présente une prévision de clôture 24/25 aux membres du Conseil de Ligue. La version définitive sera présentée de manière détaillée à la commission des finances de début décembre 2025.

Lilian JURY présente ensuite la situation du relevé n° 1 de la saison 25/26.

✓ AE2F & COSMOS : appel à adhésion 25-26.
Le Conseil de Ligue valide la proposition de Pascal PARENT de renouveler l'adhésion 25/26 pour les 2 structures précitées.

✓ Agenda

- AG des districts d'hiver 2025 et représentations de la ligue :

Date & Lieu des AG Hiver 2025				
<i>Instances</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Représentants Ligue</i>	<i>Présidents PP ou/et LJ</i>
LAuRAFoot	Sam 20/12/2025 à 9h30	Visio		
District Ain	Sam 18/10/2025 à 9h	Péronnas	D. DRESCOT, T. CHARBONNEL, D. ALLARD	
District Allier	Ven 7/11/2025	Bourbon l'Archambaud	A. ARCHIMBAUD, P. AMADUBLE, T. CHARBONNEL	
District Cantal	Sam 25/10/2025 à 9h00	Allanche	C. MARC, P. PEZAIRE, G. POITEVIN	LJ
District Drôme- Ardèche	Réalisée			LJ
District Isère	Ven 5/12/2025	CREPS à Voiron	A désigner lors du prochain CL	
District Haute Loire	Sam 25/10/2025 à 9h30	Puy en Velay	P. PEZAIRE, S. POUZOLS, H. GROUILLER	
District de la Loire	Ven 28/11/2025	Montbrison ?	A désigner lors du prochain CL	
District Lyon et du Rhône	Sam 29/11/2025	St Priest	A désigner lors du prochain CL	
District Puy de Dôme	Ven 5/12/2025	Cournon	A désigner lors du prochain CL	
District Haute Savoie Pays de Gex	Réalisée			PP
District Savoie	Réalisée			

- A noter, signature de la convention ETR avec la rectrice le 23/10/2025 à 14h30 avec Lilian JURY, Pierre LONGERE et Dominique DRESCOT.

- Lilian JURY informe que le prochain week-end des bénévoles devrait être organisé en mars 2026 à Clairefontaine.

- Hervé GIROUD-GARAMPON rappelle la date du prochain match de l'équipe de France Espoirs à Grenoble le lundi 13 octobre 2025.

- L'AG d'été de la ligue est confirmée au 27 juin 2026 et se tiendra à Tola Vologe.

2. Approbation des Procès-Verbaux.

✓ Réunions du Bureau Plénier des 10 et 22 septembre 2025.

Sans remarque, les 2 projets de PV sont adoptés à l'unanimité.

3. Compétitions.

✓ Point sur les Coupes 25/26.

Pierre LONGERE fait le point sur les coupes.

Un beau tirage au sort a eu lieu au Crédit Agricole de Champagne-Au-Mont-d'Or, en présence de représentants de 80 clubs sur les 150 concernés au total. La présence du trophée a été bien appréciée et de nombreuses photographies-souvenirs ont été prises.

Discussions autour de la coupe U18F à la suite desquelles il est précisé que les U15F ne peuvent pas participer à cette compétition et que le temps de jeu est de 2 * 45 minutes sur les tours régionaux.

- ✓ Point sur les championnats 25/26.

Pascal PEZAIRE fait le point sur les Championnats.

Il précise également que les travaux se poursuivent sur la mise en place d'un événement Futsal de fin saison pour faire accéder une équipe U18 en CN U19 Futsal et une équipe féminine en CN Futsal Seniors Féminins.

Le Conseil de Ligue décide :

- que toutes les équipes féminines pourront participer à l'évènement Futsal de fin saison pour faire accéder une équipe féminine en CN Futsal Seniors Féminins
- que seuls les clubs ayant une section Futsal pourront participer à l'évènement Futsal de fin saison pour faire accéder une équipe U18 en CN U19 Futsal.

- ✓ Coupes Nationales Futsal U18 et Seniors Féminines : réponses des districts.

Concernant les Coupes Futsal U18 et Seniors Féminines, Pascal PEZAIRE fait le point sur les réponses apportées par les districts. Seuls les districts de l'Ain, de la Haute-Savoie Pays de Gex, de la Savoie et de l'Isère n'intègrent pas les équipes régionales dans leur phase départementale. Ces équipes seront donc consultées pour connaître leur envie de participer ou non à ces compétitions afin d'organiser si nécessaire un rassemblement régional.

Il faudra également se rapprocher du district de Lyon et du Rhône qui organise une compétition départementale mais réservée aux clubs futsal uniquement.

- ✓ Permanences des élus.

Pascal PARENT et Pascal PEZAIRE présentent les réponses reçues pour les permanences sportives des week-ends de la saison 25/26. Le tableau est complété en séance.

4. Technique.

- ✓ Point sur la situation des clubs au regard de leur label 24/25.

Vu le changement complet du parcours Label à compter de la fin de saison 25/26 et étant ici précisé qu'aucun coup à officiel n'est à déplorer, il n'y aura pas de suspension ou de retrait de Label cette saison, mais,

- outre les démarches de labellisation en cours en 24/25 et qui ont été interrompues pour les clubs concernés,

le CL du 04/10/25,

- vu les faits signalés en compétitions de jeunes (ou féminines pour 2 clubs) et/ou au niveau de l'encadrement du club au cours de la saison 24/25,

invite les clubs suivants à s'inscrire dès la saison 25/26 dans la définition de leur projet club afin de confirmer, préparer (voire anticiper) leur labellisation ou leur renouvellement :

- Ent. Val de Saone
- Plastics Vallée
- AS St Just – St Rambert
- FC Riom
- Clermont Foot 63

- FC Lyon
- Beaujolais Foot
- GOAL FC
- Olympique Lyonnais
- Lyon La Duchère
- DOM TAC FC
- ES Tarentaise
- FC Annecy
- Le Puy Foot 43
- RC Vichy (féminines)
- Sury le Comtal (féminines).

Rappel : A compter de la saison 26/27, la Label Jeunes FFF ne constituera plus l'un des critères cumulables des différentes licences club fédérales (Assemblée Fédérale du 14/6/25).

De plus, concernant le suivi régional des clubs nationaux, le CL invite également, et pour des raisons voisines, même si de moindre gravité et qui n'auraient pas entraîné le retrait de leur label, les clubs suivants à s'inscrire dès la saison 25/26 dans la définition de leur projet club afin de confirmer, préparer (voire anticiper) leur labellisation ou leur renouvellement :

- Andrézieux-Bouthéon
- AS St Priest
- GFA Rumilly-Vallières
- FC Bourgoin-Jallieu
- Chambéry SF (en N3 en 24/25).

5. Plan d'engagement LAuRAFoot.

Le catalogue des actions 25/26 et les financements d'actions par ligue ne sont toujours pas connus.

6. Point Juridique.

- ✓ Dossiers « Honorabilité ».

Après étude des nouveaux dossiers, le Conseil de Ligue valide à l'unanimité les retraits de toutes les licences et l'interdiction de prise de licence aux personnes qui ont été directement signalées à la LAuRAFoot. Les dossiers liés aux rapprochements de fichiers étant désormais gérés par la FFF. Les décisions de retrait de licences seront annexées au compte-rendu de cette réunion et disponibles auprès de la direction, leur publication n'étant pas possible pour cause de confidentialité.

Méline COQUET informe le Conseil de Ligue que 2 auditions ont eu lieu le 22 septembre 2025 à la suite des décisions prises par le Conseil de Ligue du 12 juillet 2025. Les décisions seront annexées au compte-rendu de cette réunion et disponibles auprès de la direction, leur publication n'étant pas possible pour cause de confidentialité.

- ✓ Suite des décisions concernant les clubs de l'US BUSSIERES et du FC SEYSSINS.

Pascal PARENT informe le Conseil de Ligue des décisions prises par le Bureau Plénier du 10 septembre 2025 concernant les propositions de conciliation du CNOSF refusées à l'unanimité.

7. Questions et/ou points divers.

- ✓ Abtisse HARIZA : Information sur la Formation des Dirigeants

Abtisse HARIZA informe le Conseil de Ligue qu'un mail va être adressé aux districts afin de recenser les formations réalisées (internes et/ou externes) et les formateurs éventuellement disponibles avec leurs domaines de compétences.

✓ Pascal PARENT et Pierre LONGERE : Formations FMI

Pascal PARENT et Pierre LONGERE souhaitent qu'une formation soit dispensée rapidement aux délégués. Une date est donc à trouver.

Richard DEFAY se renseignera auprès de la FFF pour savoir s'il existe une date de bascule des anciennes versions FMI sur la dernière version. Si oui, si un environnement de formation sera prévu, tout comme au lancement initial de la FMI.

Un tour de table des districts est réalisé pour connaître le nombre de districts ayant doté les clubs de tablettes récemment.

✓ Opérations « Carton blanc » et « temps mort »

Pascal PARENT précise que le carton blanc doit être mis en place dans l'ensemble des compétitions départementales avant la fin de saison et la saison prochaine dans les compétitions régionales (information lors de l'AG de décembre 2025). Attention, pour l'instant, le carton blanc n'est pas pris en compte par la FMI.

Concernant la mise en place du « temps mort », cela devrait être effectué sur les matchs retours de la saison actuelle pour les compétitions régionales.

✓ Opération « Tous arbitres »

Denis ALLARD informe le Conseil de Ligue qu'en préambule du coup d'envoi des Journées de l'Arbitrage 2025, les trophées « Tous Arbitres » ont été remis mardi 30 septembre au musée de La Poste, à Paris.

Depuis trois saisons, La Poste récompense les meilleures initiatives locales en matière d'arbitrage, au sein de ses quatre grands sports collectifs partenaires : football, basketball, handball et rugby.

Le **FC du Chéran**, club de la région Auvergne-Rhône-Alpes représenté par André Falcomata, son président – pour qui « *apprendre à arbitrer, c'est apprendre à mieux vivre ensemble* » – a été récompensé pour son initiative « *l'arbitrage au cœur de la formation citoyenne* ». Un programme qui vise à intégrer l'arbitrage dans la formation des jeunes joueurs, en développant une culture de respect des règles et des officiels. Les jeunes licenciés sont ainsi impliqués dans un système de parrainage où les différentes catégories arbitrent celles d'en-dessous, favorisant l'apprentissage et la responsabilisation.

Le Conseil de Ligue félicite le club du FC Chéran.

✓ Henri BOURGOGNON : Problématique de classement rencontrée sur certains gymnases.

Henri BOURGOGNON informe le Conseil de Ligue des 3 cas de figure rencontrés :

- Pas d'AOP.
- AOP mais sans la capacité de spectateurs précisée.
- AOP avec la capacité de spectateurs précisée mais non spécifique à la pratique du Futsal.

Le Conseil de Ligue donne un avis favorable pour que la Commission régionale « prenne la main » sur la capacité de spectateurs en tenant compte de la spécificité de la pratique du Futsal.

-80-80-80-80-80-03-03-03-03-03-

La séance est levée à 12h20.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE

ANNEXES :

Contrôle d'honorabilité

- Décisions de retraits de licence et d'interdiction de prise de licences pour des personnes signalées pour des faits de violences sexuelles ou sexistes.
- Décisions suite aux auditions du 22/09/2025 sur 2 cas traités au Conseil de Ligue du 12/07/2025.

Annexe confidentielle.